



> ÉDITORIAL

Karine Reverte,
directrice du CCAH

Après ce début d'année chaotique et douloureux, le quotidien reprend peu à peu ses droits et les sujets plus techniques de notre sec-

teur leur place. Mais d'ailleurs qu'entendons-nous par « secteur » et pourquoi utilisons-nous ce mot si souvent, trop sûrement. Pour nous rassembler sous une même bannière ? Pour nous rassurer peut être. En économie, un secteur rassemble des structures et organisations avec la même activité, même si cette activité n'est pas totalement homogène. Le « secteur » du handicap est en pleine transition, et vit une période d'évolution forte de son champ d'intervention : évolution dans la manière de penser le handicap, de répondre aux attentes de la personne, d'organiser les « secteurs » sanitaire, médico-social et social, et donc de les financer. Et le CCAH souhaite prendre toute sa place dans cette transition, en répondant à ces nouveaux enjeux avec des critères de sélection des projets rénovés, une offre de conseil renouvelée, en plaçant l'innovation sociale, l'entrepreneuriat social et la prospective au cœur de ses pratiques. Ces mutations, cette ouverture de notre cher « secteur » doivent être pensées comme facteur de changement, comme source d'innovation et de renouvellement et non comme élément paralysant. Le développement de la place de l'économie sociale et solidaire dans notre champ d'intervention témoigne ainsi de cette volonté. Et pour prendre un peu de recul ou de hauteur, rappelons-nous que le secteur était auparavant utilisé pour mesurer la distance zénithale des étoiles.

Actualités du CCAH > pages 1 et 2

Calendrier des prochaines formations > page 2

Bonnes pratiques > pages 3 et 4

3 questions à J.-M. Ricard et J.-D. Muller > page 4

Actualités du handicap > page 5

ACTUALITÉS DU CCAH

Les Lauréats du CCAH

La 6^e cérémonie des Lauréats du CCAH se déroulera Mercredi 20 mai à 18h dans les salons des Espaces CAP 15 à Paris.

Un Jury, co-présidé par Monsieur Xavier DUPONT, Directeur des établissements et services médico-sociaux de la CNSA, et

Monsieur Pascal PÂRIS, Président du CCAH et composé de 17 personnes (représentants des associations et des organismes financeurs adhérents du CCAH,



Les projets nominés

Prix « Changer le regard »

- > L'Entreprise Apprenante en Agriculture 77 (Brie Comte Robert)
- > Les centres de loisirs de la Vienne – FCSV (Poitiers)
- > Le cirque Zim Zam (Marseille)

coordination des parcours des jeunes accueillis en ITEP – AIRE

- > L'appartement d'apprentissage à la vie autonome de la MAS ALAGH (Mont Saint Martin)

Prix « Changer la vie »

- > Le service APAREPS - Aide personnalisée à la recherche d'emploi/Public Sourd – Association ARIS (Paris)
- > L'accueil de loisirs la Maison des Amidonniers – LE&C Grand Sud (Toulouse)
- > Des véhicules adaptés en autopartage – France-Autopartage

Prix du public

- > Séquences-Clés Productions, une entreprise adaptée dédiée aux métiers de l'audiovisuel – Prodethic' Images (Paris)
- > Les Eurockéennes de Belfort, Les Vieilles Charrues, Rock en Seine, des festivals accessibles à tous
- > Une lame pour courir, pour une pratique sportive des enfants amputés – Entr'aide

Prix « Changer les pratiques »

- > Un avenir après l'ESAT – ARESAT
- > Vers une meilleure



et des personnalités qualifiées) déterminera les Lauréats dans chacune des catégories :

- > Le prix « Changer le regard »
- > Le prix « Changer la vie »
- > Le prix « Changer les pratiques »

Pour cette 6^e édition, 2 temps forts marqueront la cérémonie :

Dans un premier temps seront annoncés les 3 Lauréats de chacune des catégories.

Et pour la première fois, un Prix du pu-

blic sera décerné lors de la cérémonie : 3 projets nominés pour leur engagement citoyen et leur inscription dans une démarche d'inclusion seront présentés par les porteurs de projet pendant l'évènement. Le public votera pour désigner le Lauréat.

Quels sont les droits et ressources des personnes handicapées en 2015 ? Tout savoir avec les formations du CCAH

À la demande des membres adhérents du CCAH qui souhaitent perfectionner leur connaissance du secteur handicap après les bouleversements apportés par la loi du 11 février 2005, le centre de formation du CCAH a créé en 2008 une session intitulée « Droits et ressources des personnes handicapées ». Mise à jour régulièrement, cette formation, qui se compose à la fois d'éléments de culture générale propre au secteur et d'un apport d'expertise dans le domaine réglementaire, connaît un réel succès auprès des services d'action sociale, mais aussi d'assureurs privés, de mutuelles et même d'associations de personnes handicapées soucieuses de mieux connaître leurs droits.

Si « nul n'est censé ignorer la loi », il faut bien reconnaître que la complexité des modalités administratives relatives à la reconnaissance du handicap ou aux droits et allocations auxquels peuvent prétendre les personnes handicapées a naturellement conduit le CCAH à mettre en œuvre une pédagogie claire et facilement lisible à l'usage de professionnels qui souhaitent enrichir leur connaissances sans pour autant devenir des experts en droit social. Au cours du stage, le stagiaire suit le parcours d'un dossier dans une MDPH, s'approprie les mécanismes administratifs et les spécificités du vocabulaire et s'exerce à calculer les prestations de compensation.

Véritable facteur de succès de cette formation : la découverte d'une structure pour personnes handicapées. Au-delà de la visite d'un lieu d'accueil ou de travail protégé, ces rencontres avec les professionnels du secteur médico-social et les échanges avec les résidents sont autant de moments forts qui permettent de mieux comprendre les besoins des personnes, le travail des professionnels de l'accompagnement et le fonctionnement de ces institutions. Plus récemment, le CCAH a créé un module de deuxième niveau qui propose aux stagiaires d'approfondir leurs connaissances, par exemple dans le domaine de l'appréciation du taux de handicap en MDPH ou encore de se familiariser avec le guide de l'évaluation de la compensation du handicap. D'autres thématiques à la carte sont possibles comme l'orientation scolaire ou les aides complémentaires qu'une personne en situation de handicap peut obtenir.

+ D'INFORMATIONS

valerie.chaillet@ccah.fr

ou

[catalogue en ligne](#)



CALENDRIER

Prochaines formations

DÉCOUVRIR LE HANDICAP

04/06/2015

Sensibilisation au handicap

09/06/2015

Accueillir une personne en situation de handicap

LES ENJEUX DU HANDICAP

30/03/2015

Accessibilité : l'échéance de 2015 ?

11/06/2015

Politique du handicap, perte d'autonomie, dépendance : quelle convergence ?

ACTION SOCIALE ET HANDICAP

13&14/04/2015

Quels droits et ressources pour les personnes handicapées niveau 2 ?

15&16/06/2015

Quels droits et ressources pour les personnes handicapées niveau 1 ?

EMPLOI ET HANDICAP

28/05/2015

Sensibilisation au handicap psychique au travail

CULTURE ET HANDICAP

01/06/2015

Accueillir les personnes en situation de handicap dans une structure culturelle et artistique

02/06/2015

Développer une offre culturelle accessible aux personnes en situation de handicap

Contact : valerie.chaillet@ccah.fr

01 42 27 73 25

Accueillir et construire un projet professionnel en ESAT

Présentation des pratiques de l'ESAT APAJH de la Côteière et du Pays d'Aix – CHARNOZ SUR AIN (01)

Depuis plus de cinquante ans, l'APAJH travaille afin que chaque personne en situation de handicap, au-delà de ses différences, vive pleinement et naturellement sa citoyenneté. En juin 2014 à Paris, après 2 ans de réflexion collective, le mouvement APAJH a adopté à l'unanimité, la Charte pour l'Accessibilité universelle des personnes en situation de handicap. Cette charte propose une feuille de route dont l'ambition est de garantir l'accès à tout, pour tous, dans tous les domaines de la vie. Au sein du milieu du travail protégé et adapté, les ESAT sont de vrais outils au service des parcours professionnels, et doivent être de véritables passerelles vers le milieu ordinaire du travail. Retour sur ce que signifie, pour l'APAJH, l'accessibilité universelle en quelques illustrations au travers des pratiques et projets de l'ESAT de la Côteière et du Pays de Gex (01) : Créer un cadre rassurant lors de l'accueil à l'ESAT de la Côteière et du Pays de Gex. Proposer un cadre rassurant et bien identifié par la personne est essentiel pour le bon déroulement de l'intégration. Or certaines personnes accompagnées éprouvaient un sentiment d'insécurité face à l'organisation et la multiplicité des sites. C'est pourquoi l'ESAT a fait évoluer son organisation et ses pratiques d'accom-

pagnement. Aujourd'hui, l'accueil des personnes est davantage préparé. L'équipe a travaillé sur une nouvelle organisation autour du projet professionnel pour que la personne accompagnée soit davantage actrice de son projet et un nouveau livret professionnel a été mis en place.

PRÉPARER, FINALISER ET FAIRE ÉVOLUER LE PROJET PROFESSIONNEL

Préparer le projet professionnel sert d'abord à faciliter l'expression libre de la personne sans que celle-ci ne soit influencée par l'avis ou l'attitude des professionnels. Cela sert ensuite à mettre en lumière les situations qui facilitent ou limitent le bon déroulement du travail et de la progression professionnelle.

La personne prépare son projet avec :

- > le moniteur référent : l'échange s'appuie sur le vécu du travailleur concernant ses capacités et ses compétences professionnelles et sociales ainsi que sur l'illustration de situations professionnelles concrètes.
- > le neuropsychologue avec des échanges et la passation de tests neuropsychologiques : sont mis en avant les points forts et les difficultés que peut rencontrer la personne durant son temps de présence à l'ESAT. Ce bilan neuropsychologique est également mis en lien avec les observa-

tions réalisées par le moniteur référent.

- > la responsable médico-sociale : ils échangent sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et médico-sociaux. La personne peut faire ressortir ses attentes mais également ses difficultés éventuelles.

La personne est force de proposition, elle peut aussi être accompagnée, lors de l'entretien de projet, par la personne de son choix si elle le souhaite. C'est grâce à l'écoute et à la libre expression de la personne que pourra s'élaborer, se construire et évoluer un projet en phase avec ses attentes et besoins.



+ D'INFORMATIONS

ESAT de la Côteière et du Pays de Gex
40 rue de Monétroi
01800 CHARNOZ SUR AIN
Tél : 04 74 46 78 66

Une étude sur l'empowerment des jeunes adultes en situation de handicap en France et en Angleterre



Représentation nationale de la communauté étudiante active dans le champ du handicap, la FÉDÉEH est une fédération nationale étudiante à but non lucratif,

laïque et sans affiliation politique. Avec ses partenaires britanniques (WECIL - Centre de l'ouest pour la vie inclusive -, Centre de recherche Norah Fry, Réseau européen de la vie autonome et Disability Rights UK), la FÉDÉEH va mener en 2015 et 2016 une étude visant à découvrir de quelle façon les systèmes éducatifs en France et en Grande-Bretagne préparent les jeunes en situation de handicap âgés de 16 à 25 ans à prendre des décisions portant sur leur

avenir.

L'étude devra notamment identifier les éventuelles barrières pour atteindre « la liberté de faire des choix », et proposer des solutions. En outre, elle commencera par passer en revue les travaux portant sur l'éducation à l'autonomie et les politiques afférentes tant en Angleterre qu'en France avant de préciser par quels moyens les politiques éducatives concrétisent les promesses de la CDPH (Convention relative aux Droits des Per-





sonnes Handicapées). Une équipe britannique, installée au WECIL, et une équipe française, installée à la FÉDÉEH, seront constituées. Elles seront composées chacune d'un groupe d'étude formé d'un assistant de recherche et de 5 à 6 jeunes, porteurs de handicaps différents, qui seront recrutés selon les critères convenus entre les 2 structures. La méthodologie de l'étude proposée est fondée sur un schéma inclusif et participatif dans lequel les jeunes jouent un rôle actif en tant que chercheurs. Ces groupes visiteront des institutions éducatives sélectionnées au sein desquelles ils chercheront à interviewer d'autres jeunes personnes handicapées. Des aspects de l'enseignement et de l'apprentissage de

ces institutions qui auront été reconnus comme des « bonnes pratiques » seront alors filmés. L'étude durera 18 mois. Ces jeunes personnes handicapées explorent ainsi leurs expériences de l'inclusion, plus particulièrement celles qui leur permettent, à elles-mêmes ainsi qu'à leurs pairs, de développer les compétences dont elles ont besoin pour devenir des citoyens à part entière. Le matériel issu de ce travail de recherche consistera en 2 DVD (un en France et un en Angleterre) produits par les groupes de jeunes en collaboration avec les autres jeunes personnes handicapées qu'ils auront rencontrés au cours de leurs interviews. Un rapport complet sur le projet sera

également rédigé avec l'appui du centre de recherche Norah Fry. La diffusion de l'information inclura également des présentations au sein des conférences nationales et internationales existantes, telles que la « Disability Studies Conference » qui se tiendra à Lancaster en septembre 2016.

+ D'INFORMATIONS

FÉDÉEH (Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap)
Tour Essor 14 rue Scandicci
93508 PANTIN
01 77 37 38 93
<http://fedeeh.org/>

3 QUESTIONS À

Jean-Michel Ricard et Jean-Daniel Muller

→ cofondateurs et directeurs généraux du Groupe Associatif Siel Bleu

| Qui est Siel Bleu ?

Le Groupe Associatif Siel Bleu a vu le jour en 1997. Organisme à but non lucratif, il a pour objectif la prévention santé tout au long de la vie et l'amélioration de la qualité de vie des personnes fragilisées grâce au magnifique outil qu'est l'activité physique adaptée. Les salariés du Groupe Associatif, tous diplômés au minimum Bac+3 et spécialisés en Activité Physique Adaptée, interviennent chaque semaine en France auprès de 80 000 bénéficiaires sur 4 000 lieux d'interventions. L'un des objectifs principaux du Groupe Associatif Siel Bleu étant l'accessibilité financière de ses activités, ce dernier travaille sur des modèles économiques de financement innovants qui contribuent à sa mission sociale. Le Groupe Associatif Siel Bleu est également présent en Belgique, en Irlande et en Espagne.

Quel impact a l'activité physique adaptée sur la personne en situation de handicap ?

L'Activité Physique Adaptée est un ma-

gnifique outil de prévention, avec un triple impact : physique, cognitif et social. La richesse de notre métier est l'adaptation : les activités proposées sont adaptées aux besoins, aux capacités et aux envies des personnes en situation de handicap. Ainsi elles permettent de lutter contre l'isolement et de lutter contre la sédentarité. Elles sont également adaptées à la situation rencontrée : par exemple, lorsqu'il s'agit d'activité en ESAT, on travaille particulièrement sur la prévention des troubles musculo-squelettiques et de l'adaptation au poste de travail. Rappelons que les personnes en situation de handicap sont très touchées par la sédentarité : 80 % d'entre elles sont dans une situation à risque pour leur santé tandis que seuls 5 % pratiquent une activité physique régulière.

Quels sont les projets de développement de Siel Bleu ?

Actuellement nous intervenons à peu près auprès de 5 000 personnes en situation de handicap. Aujourd'hui nous travaillons principalement auprès de per-



sonnes en situation de handicap mental, mais la stratégie à 5 ans est de développer les interventions auprès d'un public en situation de handicap physique et psychique. L'idée est d'intervenir au sein d'un milieu adapté pour initier un changement de comportement, d'avoir ainsi des axes d'intervention différents : en structure d'accueil, en formation, en conférences ou pour les familles.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sielbleu.org

■ MDPH : Entre optimisation et innovation, une exigence toujours plus forte

Chaque année, la CNSA réalise une synthèse des rapports d'activité des MDPH afin de mettre en lumière l'évolution de leur activité, notamment les réponses apportées aux demandes des personnes handicapées, les projets qu'elles mènent et les défis qu'elles cherchent à relever. Publiée en décembre 2014, la synthèse 2013 met en exergue les principales caractéristiques du contexte dans lequel s'inscrivent les MDPH :

- la progression continue de l'activité, qui s'amplifie par rapport à l'année 2012,
 - la progression persistante du nombre de premières demandes en matière de scolarisation,
 - le poids important et constant de l'activité liée à l'emploi et à l'attribution des cartes, notamment pour les personnes âgées de soixante ans et plus.
- En même temps, est constatée une stabilisation des moyens humains dont disposent les MDPH dans le contexte de hausse de leur activité. La lecture de cette synthèse permet de constater que les MDPH, qui fêteront leurs dix ans d'existence l'an prochain, restent des dispositifs « agiles », mais fragiles, et sont souvent des terrains d'expérimentation et d'innovation de par leur organisation partenariale, d'une part,

et le contexte de forte contrainte pour la sphère publique et de mutation territoriale liée aux réformes, d'autre part.

Pour aller plus loin : cnsa.fr

■ Les aides aux vacances pour les travailleurs d'ESAT : programme ANCV - CCAH

Pensez à déposer les demandes d'aides pour les travailleurs d'ESAT avant les prochaines commissions d'attribution qui se dérouleront les 21 avril, 19 mai et 23 juin.

Pour aller plus loin : ccah.fr

■ Julie Micheau : une nouvelle directrice scientifique à la CNSA

Julie Micheau succède à Juliette Bloch en tant que directrice scientifique de la CNSA. Diplômée de l'École centrale de Paris (ECP) et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Julie Micheau a exercé dans les champs des études et des statistiques dans différents domaines (transports, emploi). Depuis 2008, ses travaux portent plus particulièrement sur l'évaluation des politiques publiques sociales et sur l'analyse du travail.

■ Appel à projets personnes handicapées avançant en âge - 15 avril 2015

L'IRESP lance en janvier 2015 un appel à recherches « Personnes handicapées avançant en âge ». Il est financé par la CNSA et la DREES et s'articule autour de quatre grands axes thématiques : définitions et caractéristiques de la population, transformations des situations au cours de l'avancée en âge, accès aux soins, accueil et accompagnement médico-social.

Pour aller plus loin : cnsa.fr

■ Les rencontres du CCAH

Le CCAH organise des événements en région afin de venir à la rencontre des acteurs du secteur et de présenter ses activités et services. Ces manifestations sont une occasion de découvrir une sélection de projets financés sur le territoire par les membres adhérents du CCAH : groupes de protection sociale, entreprises, mutuelles et comités d'entreprises.

La prochaine rencontre du CCAH en région se déroulera à Metz, le mardi 17 Mars 2015 – de 14h30 à 16h30. D'autres rencontres sont prévues à Grenoble en juin et à Caen en octobre 2015.

Pour aller plus loin : ccah.fr

LES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE

AGRICA - AG2R LA MONDIALE - APICIL - AUDIENS - B2V - CRC - HUMANIS - IRCEM - IRP AUTO - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - PRO BTP - RÉUNICA

LES MUTUELLES

CNG-MG MUTUELLE DE LA GENDARMERIE - LA MUTUELLE GÉNÉRALE - MASFIP - MCDEF - MGEN - MIP - MNH - MUTUELLE DU PERSONNEL DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - INTÉGRANCE - MUTUELLE RENAULT - SMAR

LES ENTREPRISES, COMITES D'ENTREPRISE, CAISSES D'ACTION SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES

ACAS du CEA - AFEH DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM - ANCV - APAS BTP - ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE - BNP PARIBAS - CAES du CNRS - CCAS DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUE ET GAZIÈRE - CRÉDIT AGRICOLE SA - CRÉDIT COOPÉRATIF - OCIRP - SNCF

LES ASSOCIATIONS NATIONALES

ANAÉ - ANCREAI - APF - AUTISME FRANCE - CESAP - CNAPE - CROIX ROUGE FRANÇAISE - FAF - FÉDÉRATION D'AIDE À LA SANTÉ MENTALE CROIX-MARINE - FÉDÉRATION DES APAJH L'ADAPT - ORDRE DE MALTE FRANCE - UNAFAM - UNAFTC - Unapei - U.N.A.P.H. - UNIOPSS - UNISDA

7, rue Treilhard
75008 Paris

Tél. : 01 42 27 78 51
Fax : 01 44 40 44 05

contact@ccah.fr